

Décision

Générale

colonial

Décision n° 272 portant annulation du contrat d'engagement de M. Mahmoud Haïd .

n° 272

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 mars 1940

Numéro JO
n° 520 du 31/03/1940

Date du numéro
31 mars 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté n° 255, du 18 mars 1940, nommant, à titre provisoire, M. Mahmoud Haïd, inspecteur stagiaire du cadre local de la Sûreté de la Côte française des Somalis.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Le contrat d'engagement de M. Mahmoud Haïd est annulé à compter du 18 mars 1940, date de sa nomination comme inspecteur stagiaire du cadre local de la Sûreté.

Art. 2

— La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Hubert DescHamps.